

Commune d'AUTOUILLET

Avis concernant la modification du Plan Local d'Urbanisme

Avis d'ouverture d'une enquête publique

Par arrêté n° 2019-05 du 24 janvier 2019

Le Maire de la commune d'AUTOUILLET a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, le président du Tribunal Administratif de Versailles a désigné **Monsieur Georges-Michel BRUNIER** en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie d'AUTOUILLET **du 14 février au 16 mars 2019** aux jours et horaires habituels d'ouverture (**mardi et vendredi de 11h00 à 12h00 et le jeudi de 17h00 à 19h00**).

Le commissaire enquêteur recevra en Mairie le :

- **Mercredi 20 février 2019 :** de 15h00 à 18h00
- **Jeudi 07 mars 2019 :** de 15h00 à 18h00
- **Jeudi 14 mars 2019 :** de 15h00 à 18h00

Pendant la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en format papier en Mairie aux heures d'ouverture au public ou sur le site de la commune : <http://www.autouillet.fr>. Les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur les registres d'enquête déposées en Mairie. Elles peuvent également être adressées par mail à l'adresse : mairie.autouillet@orange.fr ou par écrit au commissaire enquêteur à : **Mairie d'Autouillet – M. le Commissaire Enquêteur – 33 route des Châteaux – 78770 AUTOUILLET.**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en Mairie et notamment sur son site internet : <http://www.autouillet.fr>. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication à leurs frais.